Saint-Michel Campus
L'INSTITUT DE FORMATION EN MASSO-KINÉSITHÉRAPIE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

CONFIRMATION D'INSCRIPTION 2023

A retourner pour le lundi 21 août 2023 au plus tard

Je soussigné(e)……atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document, et

- M'engage à constituer mon dossier d'inscription et à le remettre complet au plus tard le 21 août 2023,

- M'engage fournir l'attestation d'acquittement de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) le jour de l'inscription.

- M'engage à acquitter les frais de scolarité à l'IFMK de 5730 € (ci-joint règlement du 1er trimestre : chèque de 1910€ à l'ordre de St Michel éducation)

- M'engage, conformément à la législation, à fournir un certificat médical émanant d'un **médecin agréé** attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine (**l'admission définitive est subordonnée à la production de ce certificat**),

- M'engage à fournir une attestation médicale de vaccinations

- En cas de contre-indication temporaire ou définitive à l'une des vaccinations indiquées ci-dessus, il appartient au médecin de l'Agence Régionale de Santé désigné par la directrice, d'apprécier la suite à donner à l'admission des étudiants.

Fait à le

Signature de l'étudiant ou du représentant légal si l'étudiant est mineur

29 rue Michelet cs 60803– 42952 SAINT-ÉTIENNE cx1- Tél : 04 77 45 10 41 – Fax : 04 77 45 10 43 secretariatdirectionkine@saintmichel-educ.fr – www.saint-michel-enseignement.com